



## PME & REGIONS

# innovateurs

## Allyane s'attaque aux troubles de la motricité avec une thérapie originale



DR

### LE PROJET ALLYANE

**Date de création :** 2014  
**PDG :** Gilles Chaufferin  
**Effectif :** 12 personnes  
**Secteur :** santé

**Léa Delpont**  
— Correspondante à Lyon

En 2014, Activa Concept allait disparaître sans avoir vraiment existé. Gilles Chaufferin a repris le brevet développé par des médecins, kinésithérapeutes et préparateurs sportifs : un protocole de perfectionnement du geste de l'athlète, basé sur des techniques de neurophysiologie. L'ancien directeur général adjoint des Laboratoires Boiron a réorienté le projet, rebaptisé « Allyane », sur le traitement des troubles de la motricité d'origine non mécanique, consécutifs à un accident, un AVC... Plus précisément des boiteries : perte d'amplitude d'un membre, démarche mal assurée des victimes de la sclérose en pla-

ques ou paralysie avec récupération partielle. Allyane stimule les sensations proprioceptives du patient pour déconstruire par images mentales le mouvement touché, l'effacer des habitudes du cerveau et le reprogrammer correctement.

### Sons à basse fréquence

Comment ? « En plongeant le patient dans une hypovigilance comparable à l'hypnose, mais en moins aléatoire, et en lui faisant écouter des sons à basse fréquence », explique Gilles Chaufferin, président d'Allyane. C'est cette séquence de sons qui a été brevetée, avec le protocole d'accompagnement : un voyage cognitif aux sources de la commande motrice, guidé par le thérapeute. Le centre d'Allyane, ouvert à Lyon en février, a déjà reçu 325 patients – à 190 euros la séance –, dont les progrès « spectaculaires » documentés en vidéo interpellent les professionnels de santé. « Ces personnes avaient épuisé toutes les solutions classiques de rééducation et de chirurgie », assure-t-il. « Il suffit d'une à trois séances pour obtenir des résultats efficaces et, surtout, durables. » Depuis septembre, la société commercialise son dispositif tenant dans une mallette auprès de kinésithérapeutes et ostéopathes, en location pour 330 euros mensuels pendant cinq ans. L'un des premiers utilisateurs est le Centre européen de rééducation du sportif (CERS) de Capbreton. ■